

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MAIRIE DE DOMBLANS  
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE DOMBLANS LE 12 JUILLET 2019**

Date de convocation : 17 juin 2019	
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 22	
Présents : 15	Votants : 19

**L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 12 juillet, à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard Frachon.**

**Présents** : Roger Ballet, Monique Gaudron, Pierre Breton, Emmanuel Rizzi, Philippe Leseigneur, René Dutruel, Bernard Frachon, Gilles Campy, Christophe Chevassu, Jacques Grillot, Jacques Hédin, François Foucquart, Chrystel Meulle, Laurent Guillemain, Jean Pierre Médigue.

**Excusés** : Chantal Martelin, Sandrine Gauchet, Thomas Chanet (pouvoir à P Breton), Rémi Courtout (pouvoir à P Leseigneur), Sophie Guillaume –Belle (pouvoir à R Ballet), Jean Nozière, Christophe Pitel (pouvoir à M Gaudron).

**Projet d'aménagement forestier des deux communes historiques Bréry-Domblans par l'Office National des Forêts.**

Présence des techniciens Forestiers du secteur et du responsable de l'Unité Territoriale de Lons.  
Présentation du nouveau plan de gestion de la Forêt de Domblans- Bréry, qui sera applicable pendant 20 ans et sera arrêté par le Préfet de région.

Nouvelle surface de la forêt : 194,85 Ha.

Modification de la taille des parcelles de Bréry et nouveau numérotage.

Diagnostic :

Analyse des milieux naturels : zone homogène en topographie, climat, sol (90% des sols sont de bonne productivité), 1/3 de la forêt est en futaie avec prédominance de résineux sur Blandans.

Plusieurs zones de Frênes touchées par la maladie... Scolytes

Les épicéas sont aussi touchés par la maladie (sécheresse) ;

Il y a un effet du changement climatique sur le peuplement forestier.

Les sols forestiers sont sensibles au tassement : vigilance à apporter sur la qualité des exploitations en limitant le passage des engins.

Il est présenté au Conseil le projet de plan de gestion sur la base de la carte des zones forestières, ainsi que le programme des coupes.

Les coupes se feront ou non selon les prix du marché et le Conseil Municipal décidera en dernier ressort en lien avec la gestion de la forêt. Il est précisé que la forêt se développe de 5 m<sup>3</sup>/ha/an.

Sur 20 ans, 16112 m<sup>3</sup> seraient coupés, soit 4,7 m<sup>3</sup> /ha /an, ce qui représenterait 27 913 €/an de recettes brutes. Le coût des travaux sylvicoles est évalué à 11597€/an, en moyenne. Bilan global annuel prévisionnel : 11477€ net/an.

Il faudra également envisager des travaux d'amélioration de la desserte forestière, nécessaires sur la parcelle 2, 3 et une amélioration de la piste dans la parcelle 13. Cout prévisionnel: 27500€.

Travaux d'entretien et des limites à prévoir, notamment sur Bréry.

Un dossier est remis par l'ONF, une délibération concernant le plan de gestion de l'ONF sera à prendre à l'automne.

1- Nouvelle gendarmerie, construction :

Rencontre avec le Crédit Agricole pour une demande de financement. Après étude des bilans satisfaisants de la commune historique de Domblans, il est proposé plusieurs offres de prêts selon la durée du prêt et la vente ou non de l'ancienne gendarmerie.

Il est prévu que les loyers financent les remboursements d'emprunts. Attente d'autres propositions de banques (Caisse d'Epargne, Crédit mutuel).

2- Nouvelle gendarmerie : dépôt Permis de Construire : demande de pièces complémentaires

Le Permis de Construire a été déposé à la DDT qui a fait des observations sur le cheminement des Personnes à Mobilité Réduite, sur le circuit des véhicules.

Cout global prévisionnel du projet : 2 290 410 € HT

3- Modernisation de la ligne du Revermont : installation du GSM-R : réunion du 27 juin à la Mairie de Domblans avec SNCF réseau :

Point sur l'implantation de l'émetteur : Il sera au passage à niveau St Martin ; la tour aura 20 m de haut, mise en service à l'automne 2020. Cette liaison servira aux chefs de trains et à la communication des passagers.

4- CCBHS- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées :

Présentation du compte rendu de la réunion du 2 juillet 2019 à Bletterans : L'objet est la prise de compétence périscolaire, notamment pour le secteur de la Bresse. La décision sera prise au Conseil Communautaire du 12 septembre.

5- CCBHS : Conseil Communautaire du 04/7/19 à Plainoiseau :

Sujets abordés : la Maison de Santé Bletterans, l'Épicerie de Passenans, l'office intercommunautaire artisanat/commerce, la construction de la boulangerie à Chaumergy, le festival Conte en Chemin porté par Instand'Art, le remplacement de matériel technique (tracteur, épareuse), la prise de compétence eau/assainissement refusée.

Le marché curage fossés et cours d'eau est en cours, une nouvelle organisation est fixée pour le versement de l'acompte de l'attribution de compensation.

6- Inauguration GCBAT : le 5 juillet. Entreprise de 35 salariés. M. De Vettor est responsable du site. Intervention de Mr le Maire sur le développement de l'artisanat sur le secteur.

7- Maison des Seniors : réunion en Mairie le 11/07/ 19 avec le Conseil Départemental ; se mettre en contact avec le CAUE, SIDEK ; le Conseil Départemental cherche des collectivités pour développer ce type de Maisons.

8- Déclaration d'intention d'aliéner du 1/07/19 : la propriété Vuillermoz est vendue à M. Morel.

Délibération : Unanimité pour refuser le droit de préemption de la commune.

9- Délibération prise à l'unanimité pour l'encaissement des remboursements des familles suite aux dégradations à Bréry (Tags).

10- Validation de la poursuite de l'étude du déplacement doux par les chemins des AF des 2 communes :

Philippe Leseigneur fait le point du travail du groupe (ce projet est inscrit dans la Charte Commune

Nouvelle) ; la question est de faire un choix entre un tracé sur les chemins d'AF ou sur le tracé de la route Départementale 193. Philippe Leseigneur demande une délibération sur la continuité du projet sur les chemins de l'AF. Après débat, le vote ne porte que sur la poursuite de l'étude sur les chemins de l'AF

Délibération

Vote : - Contre : 0

- Abstention : 2

- Pour : 17

11et 12- compte rendu du Conseil d'Ecole du 2/7/19 :

L'inspecteur d'académie a rappelé que les élus ne devaient pas s'immiscer dans la pédagogie de l'école. Les problèmes de sécurité ont retenu l'attention de l'Inspection.

Au vu de la baisse d'effectifs annoncée, un comptage des élèves sera fait à la rentrée par la commune. Effectifs annoncés : 81 élèves dont 6 Très Petite Section. Plusieurs élèves partent sur les sites scolaires de Voiteur.

Embauche d'une ATSEM, suite à un départ en retraite prévu en octobre 2019. Ce recrutement est lié à l'effectif en septembre 2019.

13- Le projet d'encaissement par l'ONF de toutes les ventes de bois est supprimé.

Questions diverses :

- Les compteurs Linky sont en cours de pause à Bréry.

- Transports scolaires collégiens et Lycéens de Bréry : choix entre Lons et Poligny ; pour la prochaine rentrée 2019 2020, pas de changement. Mais uniformisation à la rentrée 2020 pour les collèges.

- installation régulière de campings cars en bords de Seille, sur la plateforme avec désagréments de détritrus laissés sur place.

- arrêt maladie d'un employé communal jusqu'au 21 juillet.

Prochaines réunions du Conseil : 27 aout à 19 h

1<sup>er</sup> octobre à 19h

29 octobre à 19H

Conseil Communautaire le 12 septembre 2019

Le Maire sera absent du 29 juillet au 19 aout. Plusieurs adjoints seront présents.

La séance est levée à 21h 30.

Le Maire de Domblans,

Bernard Frachon.

